

MUSÉES ROYAUX

DOSSIER

DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

relatif à deux tableaux de

DE
L'ÉTAT

Jan Soen, Ch.

représentant l'Adoration des Mages

5187
1928-230.

No 5187

NUMÉRO	DATE	ANALYSE
D'ORDRE	DE LA PIÈCE	
		<p>Donnés d'avis de versé dans données (bord rouge) sur. 228 et sur. 230</p> <p>avant 1932</p> <p><i>Quene</i></p>

Munster, le 30 juillet 1840

Messieurs,

Ayant remarqué que le tableau qui
appartient au Musée & se trouve placé pro-
visoirement en votre Eglise, réclame une bonne
restoration, nous avons, en acquit de votre
devoir, l'honneur de vous prier de prendre les mesures
nécessaires pour qu'il soit remis en ^{bon} état le
plus tôt possible. Ce tableau, représentant
l'Adoration Des Bergers peint par Chiodone
Van Loon, est une production très remar-
quable & d'un grand mérite, il se trouve à
Duisin, Messieurs, que vous pourriez lui assigner
une autre place, car celle qu'il occupe au
ce moment n'est pas du tout favorable à
la Conservation, à cause qu'il y est trop exposé
aux rayons du Soleil.

En appelant votre attention sur ce précieux
tableau qu'il est essentiel de Confier à un restau-
rateur d'un talent reconnu, nous croyons devoir
rappeler à votre attention que votre Comité
~~de fabrique~~ en demandant pour l'obtention
de l'Eglise de Ste Catherine, s'était engagé
à l'entretien & à soigner pour la Conservation
aux frais de la fabrique.

Veuillez, Messieurs, nous faire connaître
la suite que vous donnerez à la présente &
recevoir l'assurance de notre considération
très distinguée

Edouard

B

Comité de fabrique de l'Eglise de
Ste Catherine

à Munster

Les Membres de la Commission
administrative du Musée de
tableaux de la Ville

Bruxelles, le 14 Août 1840

Messieurs,

Informé que par suite des réponses
qui vous faites effectués à l'intention
de l'Eglise de St Jean Baptiste au Ci-
devant Argenoy, vous seriez embar-
rassé de régler certains tableaux qu'elle
possède & que vous auriez l'intention de
les exposer en vente, nous croyons de notre
devoir de vous faire observer que dans
le Cas où il s'agirait de tableaux, entre autres
de celui peint par Théodore Van Loon, repai-
sant l'adoration des Bruges, qui appar-
tient au Messie de la Ville, il convien-
drait que vous nous en fassiez le requis, &
que ces mêmes tableaux vous ont seulement
été prêtés à charge de les entretenir, pour
l'honneur de la dite Eglise

En reportant cette circonstance à votre
soutien, nous avons l'honneur, Messieurs,
de vous offrir l'assurance de notre consi-
dération tout distinguée

Les Membres de la Commission
administrative du Messie

Expédie

A

Messieurs les Membres du
Conseil de fabrique de l'Eglise
de St Jean au Cidant Argenoy

D. Muffler

Dolci
Bruxelles, le 1^{er} Février 1862

N^o

Monsieur Le Baron,

J'ai permis votre permission
expédier incessamment le tableau
de Van Dyck que M^{lle} le Ministre
de voir à la collection de l'église
de St Bertin à Peperinghe,
mais le dessin ne possède pas
de Châssis assez grande pour
l'emballage et est un voyage.

Je vous prie de me dire si je
suis autorisé à faire com-
missionner une Châsse dont le prix

me ne pourrait pas devoir
d'excéder une cinquantaine de
francs. — Elle s'annonce
à vis: que son prix de transport
- l'achat du tableau est

et touché non concernent
naturellement la Direction
générale des Beaux-Arts.

Votre dévoué
J. Spier

M. Stiehon peut faire
cette dépense immédiatement
sans le par retarder

l'envoi du tableau.

Il me parviendrait à Munich
le dimanche, si j'en
trouve l'occasion.

Il est certain d'ailleurs
que j'accepterai la
dépense.

Surtout, il faudrait
faire un sort à
la Carthe avec
ses annexes. Lebrun

7 oct 67

(4)

Brux. le 12 Juin 1862

à Mr Van De Pette
Curié - Doyen de l'Église
de St Bertin,
à Popersinghe.

Monsieur Doyen,

Vous avons l'honneur
de vous informer que nous
avons acquis une œuvre d'art
par le Chemin de fer sur
tableau de Van Loon,
représentant: l'Ascension
des Bergers (N^o 228 de
l'Inv. gén.) dont le Gouver-
nement a disposé en
faveur de votre Église.

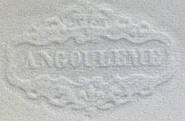
Je vous prie d'accepter
de votre part et, ainsi
l'obligation de faire
envoyer à l'adresse de
Monsieur royal de Peinture
à Bruxelles, la Caïe.

qui a servi à l'emballage
du tableau et qui doit
servir encore à d'autres
expéditions.

A Paris, le 10 Doyen,
l'Assemblée de nos
frères distingués.

Paul Couderc
Le Secrétaire

(P)



Loperinghe 14 Août 1862.

D 5181
99.228

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N°

Messieurs,

J'ai l'honneur de Vous accuser
réception du tableau de Van Loon,
que le Gouvernement a bien voulu
céder à l'église de St. Bertin.

Je Vous remercie, Messieurs, des
soins que Vous vous êtes donnés
pour l'expédition de cette œuvre et
Vous prieux que la caisse qui a
servi à l'emballage, sera remise
independamment au chemin de fer.

Agreez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée.

J. H. Auerbulte
Ager des St. Bertin

A la Commission administrative du Musée
royal de peinture et de sculpture

Brunelles

Le tableau de Van Loon
 (choeurum des Berges) N^o 228
 de l'Inventaire-général, a été
 envoyé le 12 août 1862 à M^{rs}
Van de Putte, Curé-Doyen de l'Eglise
 St. Bertin, à Poperinghe,
 conformément aux instructions
 données par M^{rs} le Direct-gén. des
 Beaux-Arts. H. J.

Ministère de l'Intérieur

Bruxelles. 15. 2^h 1862 (7)

D. 240/

Messieurs

Comme suite à ma lettre en date du 15 septembre
Je vous prie d'expédier les tableaux dignés ci après savoir:...

1: Adoration des bergers, par Van Loon, à l'Eglise de St
Berlin à Poperinghe

Le Ministre de l'Intérieur
J. van den Gheebrouck